

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Denis Dionne

<https://www.cadre21.org/membres/d5c975bca42f9e0fbfb27ed6>

Date d'obtention : 2021-11-26 21:21:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Que nous devons rencontrer les élèves impliqués dans une situation en suivant les étapes que l'on retrouve dans la méthode Sexto . Que ce soit l'élève qui révèle l'incident , la victime , les élèves au courant et l'instigateur de la situation : tous devront être rencontré à selon les étapes de la méthode Sexto. Toujours en se montrant rassurant auprès des jeunes rencontrés , nous devons être en mesure d'évaluer la situation : comprendre la nature , son origine, les intentions et l'étendue dans le milieul'utilisation de la méthode Sexto nous guide facilement et nous aide beaucoup pour comprendre la situation . La méthode Sexto est une démarche qui facilite le travail et permet aux intervenants d'utiliser une démarche similaire . En plus , cette démarche permet de déterminer les rôles et les responsabilités du milieu scolaire ainsi que ceux du service policier , évitant ainsi le travail en double ou si vous voulez les doublons

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

On doit s'assurer de faire une bonne vérification de la situation , d'arriver à comprendre les origines de l'incident en suivant les démarches de la Méthode Sexto. Une bonne connaissance de l'incident nous permettra de mieux saisir l'ampleur de la situation . Les situations sont parfois complexe et il ne faut pas s'attendre à ce que les élèves impliquées collaborent ouvertement . En suivant les étapes de la méthode Sexto , nous nous donnons de bonne chance de bien intervenir . Tout en poursuivant nos démarches , il demeure essentiel pour moi d'apaiser les jeunes , de protéger leur vie privée . Si on y arrive , on risque d'obtenir une bonne collaboration lors de nos rencontres et ainsi se positionner vers une meilleure compréhension de l'incident. Je trouve que la méthode Sexto nous permet de faire la différence entre une situation malveillante et impulsive .

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Auprès du personnel de mon milieu scolaire : s'assurer que l'ensemble du personnel comprenne qu'ils devront référer rapidement aux personnels formés à la méthode Sexto les élèves qui vont s'ouvrir à eux

Par la suite : S'assurer auprès de notre milieu de préserver l'identité des jeunes impliqués dans de tels événements. La protection de la vie privée des jeunes se doit d'être protégée.

Parler à l'instigateur : cette opération peut s'avérer complexe et fort délicate. Il faut s'assurer d'avoir la bonne information pour être en mesure d'identifier la bonne personne